

PV DU CONSEIL D'UFR RÉUNI LE 25 FEVRIER 2025

Présents : BOIS Pascal, BROINE Éric, CALVET Yann, CHARDON Laurette, DE BRUYN Gabriel, DE MATHAN Anne, DELENTE Eliane, DOYTCHÉVA Miléna, DROOGMANS Alistair, GAUVIN Brigitte, HAMEL Hugo, HERMAND Karine, JUAN Myriam, LEGER Thaïs, OLLIVIER Galaad, PAQUET Fabien, POURADIER Maud, SANDRIER Alain.

Procurations : Ariane BOLTANSKI à Anne DE MATHAN, Gilles GORRE à Gabriel DE BRUYN, Romain JOBEZ à Myriam JUAN, Didier LECHAT à Alain SANDRIER, Jean-Marie LEVESQUE à Fabien PAQUET, Adeline PATARD à Eliane DELENTE, Éric SAILLOT à Yann CALVET.

Invités : AMAND Rudy, DUMAS-REUNGOAT Christine, HOUARD Alexandra, LAVILLE Matthieu, ROMERI Luciana, VIZCARRA Yinsu.

Excusés : Gilles GORRE, Romain JOBEZ, Didier LECHAT, Jean-Marie LEVESQUE, Gilles OLIVO, Éric OSOUF, Adeline PATARD, Éric SAILLOT.

Durée : 1h15.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modifications de maquettes et de MCCC :

Monsieur PAQUET indique que des demandes de modification de maquettes et de MCCC pour la prochaine CFVU pourront être étudiées. Nous ne pourrions plus y toucher durant trois ans, sauf injonction ministérielle. Cela est lié à l'arrivée de PEGASE, nouvel outil informatique pour la Scolarité, qui entrera en fonction en juillet 2026.

Il est rappelé que nous devons intégrer dans nos maquettes, à la rentrée 2025, des enseignements relatifs au développement durable. Il est d'ailleurs fort possible qu'il nous soit demandé également d'intégrer un module sur la Cybersécurité.

Madame DUMAS-REUNGOAT demande si les Conseils de perfectionnement doivent être réunis.

Il lui est répondu que les Conseils de perfectionnement doivent se réunir avant le Conseil d'UFR qui traitera des demandes de modifications de maquettes et de MCCC.

2. CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026

Monsieur DE BRUYN commente le calendrier universitaire 2025-2026, transmis aux membres du Conseil d'UFR HSS. Il rappelle les contraintes : ne pas commencer les réunions de rentrée avant le 1^{er} septembre, aligner nos périodes d'examen avec les UFR partenaires (UFR SEGGAT, UFR Psychologie, UFR LVE), établir les enseignements sur treize semaines, tenter de positionner des périodes de révisions pour les étudiants.

En Commission pédagogique, il a été proposé qu'aux examens de semestre 1, les étudiants de L1 et de L3 passent en deuxième semaine.

Monsieur DE BRUYN rappelle que les sujets d'examen doivent être envoyés dans les temps pour permettre aux gestionnaires de scolarité d'effectuer les reprographies des sujets pour les étudiants en présentiel, de paramétrer les espaces d'examens sur eCampus, de transmettre les sujets aux Responsables Locaux d'Enseignement pour les étudiants empêchés, de préparer les enveloppes pour chaque étudiant ayant un aménagement (agrandissement, traduction braille, salle à effectif réduit, étudiant avec secrétariat...). Tout retard dans la transmission des sujets ou toute modification de sujet au dernier moment entraînent des perturbations dans le travail de la Scolarité.

Les étudiants souhaiteraient pouvoir avoir le calendrier des examens plus tôt.
Il leur est répondu que le calendrier est envoyé au minimum deux semaines avant la première épreuve. À titre d'illustration, le calendrier des examens de décembre 2024 a été envoyé trois semaines avant le début de la première épreuve.

Galaad OLLIVIER demande pourquoi il existe une semaine zéro.

Monsieur DE BRUYN rappelle que certaines UE sont des UE des 50 heures. Pour atteindre ce volume horaire, certains départements démarrent les CM en semaine 0 et les TD en semaine 1.

Vote sur le calendrier universitaire 2025-2026 : 20 pour ; 2 abstentions ; 2 contre.

3. QUESTIONS DIVERSES

Question de Monsieur BROINE :

Monsieur BROINE souhaite clarifier les choses sur les émargements des examens entre les personnels enseignants et les personnels BIATSS.

Monsieur CALVET répond que nous avons décidé de revenir à un émargement sur table pour éviter le retard au début des examens.

Les étudiants indiquent que l'émargement en début d'épreuve ne les perturbe pas tant que cela.

Monsieur CALVET et Monsieur DE BRUYN vont faire une réunion pour discuter avec les gestionnaires de scolarité.

4. PRIMES POUR RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES – 2025-2026

Monsieur DE BRUYN indique, aux membres du Conseil d'UFR HSS, les volumes horaires des primes pour responsabilités pédagogiques par Département, pour 2025-2026, en fonction des effectifs.

Des responsabilités au niveau de l'UFR existent pour la Formation Continue, les Relations Internationales, le Référent Égalité, le Référent culture, la Commission MonMaster.

Madame POURADIER s'interroge sur les heures attribuées pour l'aspect communication (Salon de l'Étudiant, JPO). Monsieur CALVET répond que cela peut être effectué au niveau des heures attribuées à chaque Département.

Vote sur les primes pour responsabilités pédagogiques : 21 pour ; 3 abstentions.

Madame DE MATHAN souhaite savoir qui attribue les primes d'encadrement de recherche.

Monsieur DE BRUYN indique qu'il y a un document cadre qui a été voté en CA.

5. TARIFS FORMATION CONTINUE 2025-2026

Monsieur DE BRUYN propose de maintenir les montants des tarifs formation continue pour 2025-2026.

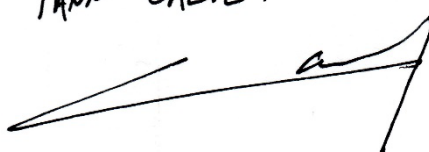
Vote sur les tarifs formation continue 2025-2026 : 22 pour ; 2 abstentions.

6. ADOPTION DU PV DU CONSEIL DU 16 JANVIER 2025

Monsieur CALVET soumet à la validation des membres du conseil le PV du conseil d'UFR plénier du 16 janvier 2025.

Vote sur le PV Conseil d'UFR plénier du 16 janvier 2025 : 25 pour (adopté à l'unanimité).

Le Directeur
de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

YANN CALVET


Yann CALVET